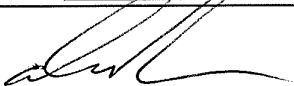


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BRESSE DIS				Néant ☐ *	
		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	
					Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	54 872 460	FB	FC 54 872 460
	Production vendue { biens * services *	FD	3 777 783	FE	FF 3 777 783
		FG	877 539	FH	FI 877 539
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	59 527 784	FK	FL 59 527 784
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO 9 718
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 92 939
	Autres produits (I) (11)				FQ 207 754
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 46 401 365
	Variation de stock (marchandises)*				FT (186 224)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 1 411 454
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (4 095)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 5 234 925
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 873 894
	Salaires et traitements*				FY 3 414 067
	Charges sociales (10)				FZ 1 117 277
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA 153 343
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC 14 093
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE 71 008	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 1 337 085
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK 58 746
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 8 746
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 67 492
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 9 730
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 9 730
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 57 762
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 1 394 847

(RENOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS BRESSE DIS</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	61 579	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	3 560	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	65 139	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 574	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	432	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	6 007	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	59 131	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	348 216	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	128 547	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	59 970 828	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	58 993 612	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	977 215	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	46 227
		- Crédit-bail immobilier		HQ	260 238
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	58 746
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	7 118
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	63 845
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	74 651
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	3 195
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		432			
Pénalités fournisseurs			49 579		
Produits de cession d'immobilisations financières			3 560		
Produits sur exercices antérieurs : Régularisation fournisseurs			12 000		
Régularisation assurance		5 574			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		6	
Adresse de l'entreprise		360 avenue Capitaine Dhonne 01000 BOURG-EN-BRESSE		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET*		8 5 1 8 1 5 4 6 4 0 0 0 1 7		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/01/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC	
		Frais de développement *	CX			CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	100 184	AG	86 737	13 446
		Fonds commercial (1)	AH			AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO	
		Constructions	AP			AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 990 319	AS	4 388 997	601 322
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 934 877	AU	3 247 118	687 759
		Immobilisations en cours	AV			AW	
		Avances et acomptes	AX			AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT	
		Autres participations	CU	88 000	CV		88 000
		Créances rattachées à des participations	BB			BC	
		Autres titres immobilisés	BD	1 192 182	BE	762	1 191 420
		Prêts	BF	1 518 853	BG	236 000	1 282 853
		Autres immobilisations financières*	BH	730	BI		730
TOTAL (II)		BJ	11 825 148	BK	7 959 615	3 865 532	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	23 362	BM		23 362
		En cours de production de biens	BN			BO	
		En cours de production de services	BP			BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS	
		Marchandises	BT	6 779 834	BU		6 779 834
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	818 622	BY	14 093	804 528
		Autres créances (3)	BZ	4 555 108	CA		4 555 108
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	5 030 802	CG		5 030 802
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	262 838	CI		262 838
TOTAL (III)		CJ	17 470 569	CK	14 093	17 456 475	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	29 295 717	1A	7 973 709	21 322 007	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an		CR	
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS BRESSE DIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 117 000.....)		DA	7 117 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	194	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	172 820	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	465 248	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	977 215	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 732 480	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	158 861	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	158 861	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	345 282	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	740 242	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 216 295	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 693 047	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	435 798	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	12 430 666		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	21 322 007		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 152 555	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	10 503		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BRESSE DIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 7 117 000 Euros
Siège social : Pôle Commercial Cap Emeraude
360 Avenue Capitaine Dhonne
CS 80019
01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

RCS : 851 815 464 RCS BOURG EN BRESSE
SIRET : 851 815 464 000 17

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT (exercice clos le 31 JANVIER 2023)

- Réserve légale (5 %)	48 861,00 euros
- Dividendes	925 210,00 euros
- Autres réserves	3 144,99 euros

	977 215,99 euros

Le dividende global s'élève donc à **925 210 Euros**, soit un dividende de **1,30 Euros** par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de **3,90 euros**, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit **825 206,10 euros** n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31 / 07 / 2020	NEANT	NEANT	NEANT
31 / 07 / 2021	1,85 €	1,85 € (Soit un montant global de 7,40 €)	1,85 € (Soit un montant global de 1 316 637,60 €)
31 / 07 / 2022	2,11 €	2,11 € (Soit un montant global de 8,44 €)	2,11 € (Soit un montant global de 1 501 678,56 €)

En outre, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que :

- suivant **décision collective des associés** en date du **15 février 2023**, il a été décidé la distribution d'un dividende à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **398 552 Euros**, soit un dividende de 0,56 Euros par action. L'Assemblée Générale indique par ailleurs que, suite à une erreur matérielle et contrairement à ce qui a été inscrit dans la décision collective du 15 février 2023, le dividende a été éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 1,68 Euros, et a été soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 398 550,32 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattements et prélèvements.

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2023

RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, approuve l'affectation du résultat proposée par le Président, savoir :

- Réserve légale (5 %)	48 861,00 euros
- Dividendes	925 210,00 euros
- Autres réserves	144,99 euros

	977 215,99 euros

Le dividende global s'élève donc à **925 210 Euros**, soit un dividende de **1,30 Euros** par action. Il est éligible, soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU), soit sur option globale pour le barème progressif, à l'abattement édicté par l'article 158-3-2° à 4° du Code Général des Impôts à concurrence d'une somme de **3,90 euros**, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) à la source édictée par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit **825 206,10 euros** n'étant, en ce qui le concerne, pas éligible auxdits abattements et prélèvement.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (personnes physiques)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (personnes morales)
31 / 07 / 2020	NEANT	NEANT	NEANT
31 / 07 / 2021	1,85 €	1,85 € (Soit un montant global de 7,40 €)	1,85 € (Soit un montant global de 1 316 637,60 €)
31 / 07 / 2022	2,11 €	2,11 € (Soit un montant global de 8,44 €)	2,11 € (Soit un montant global de 1 501 678,56 €)

En outre, pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle que :

- suivant **décision collective des associés** en date du **15 février 2023**, il a été décidé la distribution d'un dividende à prélever sur le compte « Autres réserves » à hauteur de **398 552 Euros**, soit un dividende de 0,56 Euros par action.

L'Assemblée Générale indique par ailleurs que, suite à une erreur matérielle et contrairement à ce qui a été inscrit dans la décision collective du 15 février 2023, le dividende a été éligible, soit - au prélèvement forfaitaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 1,68 Euros, et a été soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code.

Le solde, soit la somme de 398 550,32 Euros n'ayant pas été éligible auxdits abattements et prélèvements.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2023, dont le total est de 21 322 007 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 977 216 euro.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/01/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

En raison d'un changement de date de clôture de l'exercice social ; clôture au 31 janvier, l'exercice a une durée exceptionnelle de six mois, soit du 01/08/2022 au 31/01/2023.

Autres éléments significatifs

1/ Cession de la société Bresse Dis à la société l'Olivier Holding en date du 31/01/2022.

2/ La société Bresse Dis est sortie du groupe d'intégration fiscale en cours d'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 594	13 590		100 184
Immobilisations incorporelles	86 594	13 590		100 184
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 938 890	51 430		4 990 320
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 944 203			2 944 203
- Matériel de transport	81 243			81 243
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	905 031	4 400		909 431
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 869 367	55 830		8 925 197
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	88 000			88 000
- Autres titres immobilisés	1 192 616		433	1 192 183
- Prêts et autres immobilisations financières	1 471 976	47 608		1 519 583
Immobilisations financières	2 752 591	47 608	433	2 799 766
ACTIF IMMOBILISE	11 708 553	117 028	433	11 825 148

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL GEM'VOYAGES 01000 BOURG EN BRESSE	14 000	193 657	100,00	19 068
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	88 000	88 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 058	680		86 738
Immobilisations incorporelles	86 058	680		86 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 306 034	82 964		4 388 998
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 215 535	62 981		2 278 515
- Matériel de transport	61 846	5 134		66 980
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	900 037	1 586		901 623
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 483 452	152 664		7 636 116
ACTIF IMMOBILISE	7 569 510	153 344		7 722 854

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 156 153 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 518 853		1 518 853
Autres	730		730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	818 623	818 623	
Autres	4 555 108	4 555 108	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	262 839	262 839	
Total	7 156 153	5 636 570	1 519 583
Prêts accordés en cours d'exercice	47 608		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	58 143
Bresse Distribution FAE	5 366
Avoirs non encore parvenus	88 371
GIE CAP Avoir à recevoir	45 779
Ristournes socara à recevoir	832 868
Prest. services a recevoir	113 193
Ristournes directes à recevoir	45 817
Contrats reg.national à recevoir	195 530
Associés - intérêts courus	51 628
Divers - produits à recevoir	37 302
Total	1 473 996

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 117 000,00 euro décomposé en 711 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	711 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	711 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	158 861				158 861
Total	158 861				158 861
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 158 861 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 12 430 666 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 503	10 503		
- à plus de 1 an à l'origine	334 779	210 853	123 926	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	740 267	586 082	154 185	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 216 295	8 216 295		
Dettes fiscales et sociales	2 693 022	2 693 022		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	435 799	435 799		
Produits constatés d'avance				
Total	12 430 666	12 152 555	278 111	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	231 822			
(**) Dont envers les associés	523 538			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Achats a payer	14 901
Eau, électricité, gaz à payer	396 655
Achats à payer	284 077
Redevance socara à payer	30 720
Taxe poisson à payer	5 260
Ss traitance à payer	5 390
Credit bail a payer	312 076
Locations mat. à payer	2 833
Maintenance à payer	12 671
Ass vehicules a payer	732
Frais d etude a payer	8 564
Honoraires à payer	84 180
Publicite à payer	15 343
Ditribution prospectus a payer	22 592
Catalogues à payer	123 982
Pub nationale galec à payer	14 589
Affranchissements a payer	940
Cotisations à payer	93 329
Bresse Distribution FNP	88 974
Droits d auteur à payer	4 685
Médecine du travail à payer	2 005
Intérêts courus à payer	10 503
Dettes provis. pr congés à payer	487 400
13eme mois a payer	31 700
Dettes provis. pr partic. salariés	174 108
Interessement	174 108
Intéressement 07/2022	251
Participation.constr.à payer	31 918
Taxe apprentissage à payer	6 354
Taxe handicapés à payer	24 121
Contribution solidarité à payer	169 222
Tascom à payer	413 874
Forfait social à payer	34 822
Charg.soc.s/prov cp	170 590
Charg.soc.s/sal.prov.	11 095
Etat - autres charges à payer	21 742
Taxe foncière à payer	4 761
T.v.s. à payer	155
Total	3 291 222

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location concept véhicule d avance	2 701		
Loyers Bresse dist d avance	34 019		
Charges loc Bresse dist d avance	48 757		
Sous traitance d avance	5 550		
Credit bail mobilier d avance	6 050		
Locations mobilières d avance	25 525		
Maintenance d avance	26 034		
Assurances d avance	13 078		
Assurance vehicules d avance	8 770		
Documentation d avance	3 670		
Publicite Id d avance	19 240		
Affranchissement d avance	4 964		
Cotisations d avance	15 222		
Crèche entreprise d avance	4 429		
Tickets leclerc d avance	44 829		
Total	262 839		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 7 118 euro

Montant compris dans les produits financiers : 58 746 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	433	
Pénalités fournisseurs		49 579
Produits de cession d'immobilisations financières		3 560
Produits sur exercices antérieurs : Régularisation fournisseurs		12 000
Régularisation assurance	5 575	
TOTAL	6 008	65 139

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	977 216
+ Impôts sur les bénéfices	128 547
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 105 763
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 105 763

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 394 847	225 175	1 169 672
+ Résultat exceptionnel	59 132	14 783	44 349
- Participations des salariés	348 216	111 411	236 805
Résultat comptable	1 105 763	128 547	977 216
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 60 341 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	241 364
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	241 364
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	60 341
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 211 personnes dont 5 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	179	
Ouvriers	6	
Total	211	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	21 374 091
Avals et cautions	21 374 091
Engagements en matière de pensions	235 351
Engagements de crédit-bail mobilier	191 477
Engagements de crédit-bail immobilier	24 464 824
Autres engagements donnés	
Total	46 265 743
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	800 000	18 200 000	366 402	1 375 347	20 741 749
Cumul exercices antérieurs			27 192		27 192
Dotations de l'exercice		107 704	36 640	8 139	152 484
Amortissements		107 704	63 832	8 139	179 676
Cumul exercices antérieurs			132 563		132 563
Exercice	16 829	382 861	46 228	28 933	474 851
Redevances payées	16 829	382 861	178 790	28 933	607 413
A un an au plus	16 829	382 861	92 455	28 933	521 078
A plus d'un an et cinq ans au plus	268 449	6 107 221	99 022	461 523	6 936 215
A plus de cinq ans	675 286	15 362 758		1 160 964	17 199 008
Redevances restant à payer	960 564	21 852 840	191 477	1 651 419	24 656 301
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			37		37
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			37		37
Montant pris en charge dans l'exercice	10 218	232 454	46 228	17 567	306 466

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 235 351 euro
La convention collective appliquée est celle du commerce de gros à prédominance alimentaire.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3.0 %
- Taux de croissance des salaires : 2.75 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2016-2018

La méthode retenue par la société est la méthode « ANC 2021 ».



Expertise comptable
Audit, Conseil et Social

BRESSE DIS

SAS au capital de 7 117 000 Euros

Pôle Commercial Cap Emeraude

360 Avenue du Capitaine Dhonne – CS 80019

01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

851 815 464 RCS BOURG EN BRESSE

SIÈGE SOCIAL

ORIAL

Le Thelemos
12-15, quai du Commerce
C.P. 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. 04 78 43 45 55

167, rue Charles Germain
69400 Villefranche s/ Saône
Tél. 04 74 68 37 43

ORIAL PARIS

6 rue de Bassano
75116 Paris
Tél. 01 40 17 05 47

ORIAL PROVENCE

22, cours Jean Jaurès
BP 115
84603 Valréas cedex 03
Tél. 04 90 35 05 97

Membre du réseau



SAS BRESSE DIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2022

Ce document contient 29 pages

www.orial.fr

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Rhône
Membre du groupe Oriale inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Ile de France, Provence Alpes
Côtes d'Azur et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon-Rhône.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2022

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BRESSE DIS relatifs à l'exercice d'un mois clos le 31 juillet 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, sont présentes dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 janvier 2023

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2022	Net 31/07/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	86 594	86 058	537	987
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 938 890	4 306 034	632 856	692 035
Autres immobilisations corporelles	3 930 478	3 177 419	753 059	890 669
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	88 000		88 000	88 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 192 616	762	1 191 854	1 183 359
Prêts	1 471 246	236 000	1 235 246	1 125 255
Autres immobilisations financières	730		730	730
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 708 553	7 806 272	3 902 281	3 981 035
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	19 266		19 266	15 500
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 593 610		6 593 610	6 585 577
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	834 678	18 288	816 390	661 630
Autres créances	8 293 324		8 293 324	8 375 376
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 326 886		2 326 886	6 118 671
Charges constatées d'avance (3)	647 231		647 231	596 142
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 714 994	18 288	18 696 707	22 352 896
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	30 423 548	7 824 560	22 598 988	26 333 931
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/07/2022	31/07/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 117 000	7 117 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	195	195
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	109 892	40 550
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	771 298	770 446
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 258 567	1 386 839
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 256 951	9 315 030
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	158 861	158 861
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	158 861	158 861
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	576 050	5 536 946
Emprunts et dettes financières diverses (3)	758 859	912 041
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 609 021	7 310 697
Dettes fiscales et sociales	2 791 733	2 706 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	447 512	393 964
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	13 183 176	16 860 040
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	22 598 988	26 333 931
(1) Dont à plus d'un an (a)	357 118	740 606
(1) Dont à moins d'un an (a)	12 826 058	16 119 434
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9 203	12 753
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/07/2022	31/07/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	103 466 123	89 580 252
Production vendue (biens)	6 638 818	6 078 711
Production vendue (services)	2 498 966	2 271 534
Chiffre d'affaires net	112 603 908	97 930 496
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	66 671	108 242
Autres produits	428 654	340 678
Total I	113 099 233	98 379 416
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	88 486 739	74 821 210
Variations de stock	-8 033	-194 126
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 447 919	2 442 241
Variations de stock	-3 766	723
Autres achats et charges externes (a)	9 443 938	8 249 777
Impôts, taxes et versements assimilés	1 747 898	1 701 788
Salaires et traitements	6 494 712	6 346 215
Charges sociales	2 029 419	2 070 211
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	300 074	317 141
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	18 288	11 859
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	93 711	98 961
Total II	111 050 899	95 866 000
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 048 333	2 513 417
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	38 681	14 215
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	20 264	10 628
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 302	33 465
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	74 247	58 308
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 000	3 000
Intérêts et charges assimilées (4)	20 141	12 881
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	27 141	15 881
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	47 106	42 427
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 095 440	2 555 844



Compte de résultat (suite)

	31/07/2022	31/07/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	138 698	69 980
Sur opérations en capital	56 569	36 249
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	195 267	106 229
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	38 765	152 320
Sur opérations en capital	55 982	25 897
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	94 747	178 217
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	100 520	-71 989
Participation des salariés aux résultats (IX)	543 072	611 290
Impôts sur les bénéfices (X)	394 321	485 726
Total des produits (I+III+V+VII)	113 368 747	98 543 953
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	112 110 181	97 157 114
BENEFICE OU PERTE	1 258 567	1 386 839
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	88 060	38 452
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	20 264	10 628
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	7 118	1 288



Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS BRESSE DIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022, dont le total est de 22 598 988 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 258 567 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 20 ans
- * Matériel de transport : 5 à 7 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 10 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, depuis 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société Bresse Dis réalise l'ensemble de ses opérations.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs.

La société Bresse Dis, en collaboration avec le mouvement E.Leclerc, a quant à elle, à ce jour fait face aux effets du Coronavirus.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 594			86 594
Immobilisations incorporelles	86 594			86 594
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 855 660	100 750	17 520	4 938 890
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 940 700	3 503		2 944 203
- Matériel de transport	81 243			81 243
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	905 031			905 031
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	8 782 635	104 253	17 520	8 869 367
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	88 000			88 000
- Autres titres immobilisés	1 184 121	8 655	160	1 192 616
- Prêts et autres immobilisations financières	1 354 985	116 991		1 471 976
Immobilisations financières	2 627 106	125 646	160	2 752 591
ACTIF IMMOBILISE	11 496 335	229 899	17 680	11 708 553



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL GEM'VOYAGES 01000 BOURG EN BRESSE	14 000	174 589	100,00	84 575
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	85 607	451		86 058
Immobilisations incorporelles	85 607	451		86 058
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 163 625	158 511	16 102	4 306 034
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 089 204	126 330		2 215 535
- Matériel de transport	51 579	10 267		61 846
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	895 522	4 515		900 037
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 199 931	299 624	16 102	7 483 452
ACTIF IMMOBILISE	7 285 538	300 074	16 102	7 569 510



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 247 208 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 471 246		1 471 246
Autres	730		730
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	834 678	834 678	
Autres	8 293 324	8 293 324	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	647 231	647 231	
Total	11 247 208	9 775 233	1 471 976
Prêts accordés en cours d'exercice	119 363		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 372		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	33 847
Bresse Distribution FAE	24 122
Avoirs non encore parvenus	38 573
GIE CAP Avoir à recevoir	16 897
Ristournes socara à recevoir	568 844
Prest. services à recevoir	251 080
Ristournes directes à recevoir	42 629
Contrats reg.national à recevoir	150 487
Associés - intérêts courus	13 146
Divers - produits à recevoir	3 500
Total	1 143 125



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 117 000,00 euro décomposé en 711 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	711 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	711 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	158 861				158 861
Total	158 861				158 861
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige remises Galec 2013-2015 : 158 861 euros



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 13 183 176 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 203	9 203		
- à plus de 1 an à l'origine	566 847	371 386	195 461	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	758 861	597 204	161 657	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 609 021	8 609 021		
Dettes fiscales et sociales	2 791 731	2 791 731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	447 513	447 513		
Produits constatés d'avance				
Total	13 183 176	12 826 058	357 118	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	131 641			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 085 847			
(**) Dont envers les associés	519 941			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau, électricité, gaz à payer	161 714
Achats à payer	440 519
Redevance socara à payer	18 120
Taxe poisson à payer	2 832
Ss traitance à payer	4 256
Locations mat. à payer	9 392
Maintenance à payer	4 321
Ass vehicules a payer	5 360
Frais d etude a payer	7 690
Honoraires à payer	64 625
Ditribution prospectus a payer	48 115
Catalogues à payer	72 055
Pub nationale galec à payer	36 763
Affranchissements a payer	907
Cotisations à payer	80 706
Bresse Distribution FNP	224 912
Droits d auteur à payer	2 522
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	245
Intérêts courus à payer	9 203
Dettes provis. pr congés à payer	483 300
13eme mois a payer	231 800
Dettes provis. pr partic. salariés	271 536
Interessement	271 536
INTERESSEMENT 07/2021	
Participation.constr.à payer	44 238
Taxe apprentissage à payer	3 128
Taxe handicapés à payer	13 572
Contribution solidarité à payer	86 054
Tascom à payer	48 665
Forfait social à payer	54 307
Charg.soc.s/prov cp	169 155
Charg.soc.s/sal.prov.	81 130
Etat - autres charges à payer	30 957
C.e.t. à payer	84 524
Taxe foncière à payer	50 508
Taxe publicite a payer	11 703
T.v.s. à payer	1 773
Créditeurs divers	112
Total	3 132 259



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Location concept véhicule d avance	1 870		
Loyers Bresse dist d avance	230 631		
Charges loc Bresse dist d avance	164 012		
Sous traitance d avance	4 986		
Credit bail mobilier d avance	6 050		
Locations mobilières d avance	5 103		
Maintenance d avance	63 236		
Assurances d avance	58 107		
Assurance vehicules d avance	3 976		
Documentation d avance	2 477		
Honoraires d avance	2 317		
Publicite ld d avance	3 637		
Affranchissement d avance	2 156		
Cotisations d avance	39 042		
Crèche entreprise d avance	8 419		
Médecine du travail d avance	8 357		
Tickets leclerc d avance	42 854		
Total	647 231		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 7 118 euro

Montant compris dans les produits financiers : 20 264 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités Fournisseurs		98 992
Bonus véhicule électrique		38 660
Régularisations fournisseurs		1 046
Produits de cession d'éléments d'actifs		55 972
Produits de cession d'immobilisations financières		597
Autres charges exceptionnelles	35 838	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	55 972	
Valeur comptable des éléments d'actifs financiers cédés	10	
Régularisation retraite	2 927	
TOTAL	94 747	195 267

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 258 567
+ Impôts sur les bénéfices	394 321
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	1 652 888
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	1 652 888



Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 095 440	520 635	1 574 805
+ Résultat exceptionnel	100 520	26 638	73 882
- Participations des salariés	543 072	152 953	390 119
Résultat comptable	1 652 888	394 321	1 258 567
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 174 524 euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	698 096
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	698 096
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	174 524
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2019, la société SAS BRESSE DIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 215 personnes dont 3 apprentis et 4 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	22	
Agents de maîtrise et techniciens	4	
Employés	178	
Ouvriers	6	
Total	210	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L Holding

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euro

Adresse du siège social :

Rue de la République - CS 80109

69 883 MEYIZEU CEDEX



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et cautions</i>	21 976 141
Avals et cautions	21 976 141
Engagements en matière de pensions	220 258
Engagements de crédit-bail mobilier	237 741
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	22 434 140
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			366 402		366 402
Cumul exercices antérieurs			27 192		27 192
Dotations de l'exercice			73 280		73 280
Amortissements			100 472		100 472
Cumul exercices antérieurs			40 107		40 107
Exercice			92 455		92 455
Redevances payées			132 563		132 563
A un an au plus			92 455		92 455
A plus d'un an et cinq ans au plus			145 249		145 249
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			237 705		237 705
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			37		37
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			37		37
Montant pris en charge dans l'exercice			88 060		88 060

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 220 258 euro

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 2.5 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2014-2016

L'Autorité des Normes Comptables, dans la mise à jour du 17 novembre 2021 de sa recommandation ANC 2013-02 propose deux méthodes d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires :

- Soit une méthode « rétrospective pro rata temporis » conforme aux dispositions de l'ancienne recommandation CNC 2003-R.01
- Soit une méthode « ANC 2021 » conforme à la norme IAS 19 révisée, selon laquelle la répartition des droits est faite de manière linéaire à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestations.

La méthode retenue par la société à compter de l'exercice clos le 31/07/2022 est la méthode « ANC 2021 ».

Pour information, le montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées de l'exercice précédent était de 340 878 euros en utilisant la méthode « rétrospective pro rata temporis » ; et il aurait été de 233 861 euros en utilisant la méthode « ANC 2021 ».



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31.07.2022

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

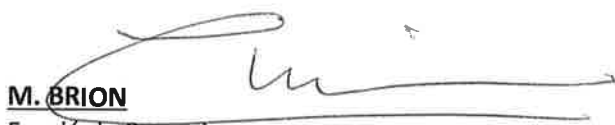
Le tableau n° I présente les avances et prêts.

Le tableau n° II présente les autres conventions.

Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur...

Fait à Lyon, le 12 janvier 2023

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



M. BRION

Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I
AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 31.07.2022 en Euros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en Euros
Consentis par	Reçus par				
<u>Convention soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale</u>					
			Néant		

TABLEAU II

CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en Euros
ECHIROLLES DISTRIBUTION	Contre garantie des engagements de parrainage souscrits par les sociétés ANGOULEME DISTRIBUTION et SAUMUR DISTRIBUTION dans les sociétés ECHIROLLES DISTRIBUTION et COPYXIS. (Connaissance prise du retrait des sociétés ANGOULEME DISTRIBUTION et SAUMUR DISTRIBUTION du parrainage des sociétés ECHIROLLES DISTRIBUTION et COPYXIS avec effet du 14 mai 2020 et qui n'ont pas été remplacée).	16/06/2022	-
ECHIROLLES DISTRIBUTION	Cautionnement à constituer en faveur de la Banque Européenne du Crédit Mutuel BECM en garantie de l'emprunt contracté par la société ECHIROLLES DISTRIBUTION. <u>Objet</u> : Remodeling du magasin. <u>Quote-part financée</u> : 2 000 000 euros. <u>Durée</u> : 10 ans. <u>Garantie</u> : caution solidaire de la société BRESSE DIS à hauteur de 112 500 euros.	08/09/2022	-
ECHIROLLES DISTRIBUTION	Cautionnement à constituer en faveur de la Banque BNP PARIBAS en garantie de l'emprunt contracté par la société ECHIROLLES DISTRIBUTION. <u>Objet</u> : Financement d'un programme d'investissement. <u>Quote-part financée</u> : 3 000 000 euros. <u>Durée</u> : 12 ans. <u>Garantie</u> : caution solidaire de la société BRESSE DIS à hauteur de 333 333 euros.	08/09/2022	-
BRESSE DISTRIBUTION	Autorisation de conclusion d'une promesse unilatérale de vente avec la société BRESSE DISTRIBUTION portant sur un ensemble immobilier situé à Bourg en Bresse. La promesse de vente est consentie par la société BRESSE DISTRIBUTION à BRESSE DIS jusqu'à l'expiration du délai fixé le 8 décembre 2022.	03/10/2022	-

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en Euros
FERNEYDIS	Contre garantie par les sociétés MEYZIEUDIS, TIGNIEUDIS et JARDIS des engagements de parrainage souscrits par la société BRESSE DIS dans la société FERNEYDIS (Connaissance prise du prochain retrait de la société BRESSE DIS du parrainage de la société FERNEYDIS à l'occasion du changement d'adhérent).	21/10/2022	-
NEUDIS	Contre garantie par les sociétés MEYZIEUDIS, LYON DIS, JARDIS et ECHIROLLES DISTRIBUTION des engagements de parrainage souscrits par la société BRESSE DIS dans la société NEUDIS (Connaissance prise du prochain retrait de la société BRESSE DIS du parrainage de la société NEUDIS à l'occasion du changement d'adhérent).	21/10/2022	-
BRESSE DISTRIBUTION	Autorisation donnée en vue de l'intervention de la société BRESSE DIS à l'acte d'acquisition par les sociétés FINAMUR et BPIFRANCE de certains biens immobiliers appartenant à la société BRESSE DISTRIBUTION à l'issue du crédit-bail dont celle-ci est bénéficiaire.	07/12/2022	-
BRESSE DISTRIBUTION	Autorisation donnée en vue de la signature d'un contrat de crédit-bail immobilier à consentir par les sociétés FINAMUR et BPIFRANCE à la société BRESSE DIS, portant sur les biens immobiliers appartenant à la société BRESSE DISTRIBUTION à l'issue du crédit-bail dont celle-ci est bénéficiaire.	07/12/2022	-
BRESSE DISTRIBUTION	Résiliation du bail commercial en cours consenti par la société BRESSE DISTRIBUTION à la société BRESSE DIS, en conséquence du nouveau crédit-bail direct en faveur de BRESSE DIS. (avec effet du jour de la prise d'effet du crédit-bail immobilier souscrit directement par BRESSE DIS auprès de FINAMUR et BPIFRANCE.	07/12/2022	-

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Alain LANDAIS	Pierre CHARTIER	Bruno CEYTE	Olivier TRICHET	Anne-Sophie BOITON	Christophe PILON	Stéphane PERIN
A2L Holding	Président	Représentant Paris D°	Représentant Saugeraies D°	Représentant Echirolles D°	Représentante Valdis	Représentant de Socara	Représentant Limoges Dis
Bresse Distribution	Président	Représentant Paris D°	Représentant Saugeraies D°	Représentant Echirolles D°	Représentante Valdis	Représentant de Socara	
Bresse Dis	Président Et représentant de bresse Distribution	Représentant Paris D°	Représentant Saugeraies D°	Représentant Echirolles D°	Représentante Valdis	Représentant de Socara et Tignieudis	
GEM Voyages	Gérant						
Echirolles Distribution	Représentant de Bresse Dis						
Neudis	Représentant de Bresse Dis						
Ferneydis	Représentant de Bresse Dis						